



BP 30460
13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3
Tél : 04 42 33 65 00
Fax : 04 42 33 65 78

AVENANT N°1

A L'ACCORD DE JUIN 2001 SUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DEPLACEMENT DANS L'ENTREPRISE ADREXO

Entre la Société ADREXO sise Zone Industrielle des Milles – Europarc de Pichaury –
Bat D5 – 1330, Avenue Guillibert de la Lauzière – 13592 Aix en Provence Cedex 3,
représentée par Guillaume GIRARD REYDET, Directeur Général.

Et

Les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise :

La CFTC, représentée par Renée BARILLER
La CFDT, représentée par Fabienne JUDE
La CGC, représentée par Patrick PRONIER
La CGT, représentée par Michel MARIE
La CGT FO, représentée par Marcel BONNET

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1^{er} : Frais de restauration.

Les frais de restauration sont pris en charge sur la base de 15 euros TTC par repas dans la limite de deux par jour et par personne.

Pour être remboursés, les justificatifs devront faire ressortir la T.V.A.

Article 2 : Frais d'hébergement.

Les frais d'hôtel sont remboursés dans la limite de 75 euros HT par nuit, petit déjeuner compris.

+ 19,6 % .

Article 3 :

79,2 TTC

Le présent accord prend effet le 1^{er} juillet 2005. Il sera déposé à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi et au Conseil de Prud'hommes à l'initiative de la partie la plus diligente.

Fait à Paris le

Pour la CFDT
Madame Fabienne JUDE

Pour la CFTC
Madame Renée BARILLER

Pour la CGT
Monsieur Michel MARIE

Pour la CGC
Monsieur Patrick PRONIER

Pour la CGT FO
Monsieur Marcel BONNET

Pour la Sté ADREXO
Monsieur Guillaume GIRARD-REYDET

ANNEXE 2

Papier à entête Organisation Syndicale

Coordonnées du demandeur :
Nom – Prénom
Mandat
Tél + fax + mail

A l'attention du Chef de Centre
(désignation du Centre + adresse)

Copie envoyée ce jour à la Direction du Personnel sur fax n° 04.42.33.65.44

Objet : Organisation d'une réunion d'information syndicale.

Monsieur,

Conformément aux textes de la C.C.N. de la Distribution Directe et à l'accord d'entreprise sur l'exercice du droit syndical au sein d'ADREXO, je vous informe du souhait de mon organisation syndicale d'organiser une réunion d'information syndicale dans l'établissement défini ci-dessus.

Je vous remercie de me contacter rapidement afin que nous arrêtions d'un commun accord les modalités de cette réunion (date et heure).

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Signature